

REGLEMENT DE LA BOURSE D'ECHANGES



BOURSE D'ECHANGES MINERAUX ET FOSSILES - 2017
organisée par le
Cercle d'Etude des Sciences de la Nature Drôme Ardèche

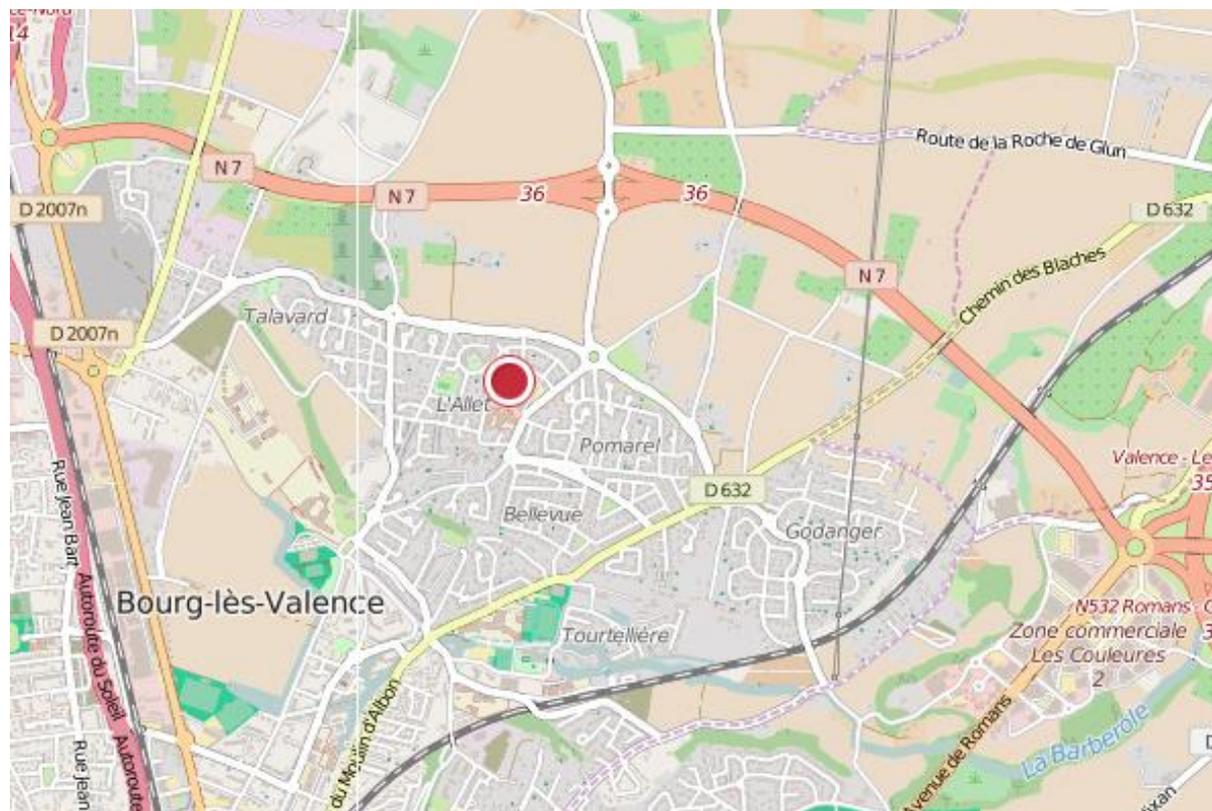


- ⇒ La bourse d'échanges est ouverte à tous. Les enfants doivent être accompagnés et sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs adultes.
- ⇒ L'entrée est gratuite pour les visiteurs.
- ⇒ Les tarifs pour les exposants sont fixés à 1 € le mètre de table.
- ⇒ L'attribution des tables s'effectue en fonction de l'ordre d'arrivée des réservations. Les tables restantes sont affectées en fonction des disponibilités.
- ⇒ La bourse est strictement réservée aux échanges. Toute forme de vente est interdite. Aucune indication de prix ne doit figurer sur les pièces proposées aux échanges.
- ⇒ Seuls sont admis l'exposition et l'échange de fossiles ou de minéraux. Toute indication à caractère médical ou ésotérique est formellement interdite.
- ⇒ Sont notamment prohibés : les concrétions de grottes, les pièces archéologiques et les minéraux de synthèse.
- ⇒ Les minéraux radioactifs et les fossiles recollés ainsi que les colorations artificielles doivent être clairement signalés.
- ⇒ Les exposants peuvent s'installer à partir de 8h30 et doivent avoir libéré la salle à 17h 00
- ⇒ Les emplacements doivent être laissés dans l'état où ils ont été trouvés.
- ⇒ Chaque exposant est responsable de la surveillance de ses tables. Le Cercle d'étude décline toute responsabilité en cas de vol ou de casse.

Nous vous souhaitons une agréable journée et des échanges cordiaux.

Les organisateurs

Plan d'accès à la salle



A partir de l'Autoroute A 7 - Sortie Valence Nord :

- Au premier Rond-point - Prendre à gauche **N7** - Direction Grenoble, Gap et Bourg-lès-Valence-Le Plateau.
- Continuer sur 1.7 km et Prendre la **sortie 36** - Direction Bourg-lès-Valence-Le Plateau.
- Au rond-point, prendre à droite Route des Morliettes et continuer sur 400 m.
- Au rond-point suivant, prendre à droite Avenue de la 1ère Armée Rhin et Danube.
- Continuer sur 100 m et entrer dans Bourg-lès-Valence.
- Continuer sur 200 m et prendre à droite **Rue Marcel Paul**.
- Continuer sur 100 m et prendre à gauche **Place de l'Allet**.

A partir d'autoroute A49 puis N532 – Arrivée de Grenoble :

- Prendre la **sortie 35** - Direction Lyon, Valence-Centre et Bourg-lès-Valence.
- Au Rond-point, prendre à droite **N7** - Direction Lyon.
- Continuer sur 1.8 km et prendre la **sortie 36** - Direction Bourg-lès-Valence-Le Plateau.
- Au rond-point, prendre à droite Route des Morliettes et continuer sur 400 m.
- Au rond-point suivant, prendre à droite Avenue de la 1ère Armée Rhin et Danube.
- Continuer sur 100 m et entrer dans Bourg-lès-Valence.
- Continuer sur 200 m et prendre à droite **Rue Marcel Paul**.
- Continuer sur 100 m et prendre à gauche **Place de l'Allet**.